



Pour un droit des affaires au service du développement économique de l'Afrique

Avec le soutien de



UNIDA OHADA.com

Contact pour information supplémentaire et inscriptions :

Cabinet Fidèle KYOMBA

Chaussée Laurent Désiré Kabila, n° 51 - Tel: +243 997028329
Commune de Lubumbashi, Face Banque Centrale du Congo
Katanga - RDC - Email: seminaire@aedj.org

ASSOCIATION POUR L'EFFICACITE DU DROIT ET DE LA JUSTICE DANS L'ESPACE DE L'OHADA (AEDJ)



Seminaire
de formation en droit de
L'OHADA

LA CREATION ET LA VIE DES SOCIETES COMMERCIALES SOUS L'EMPIRE DU DROIT DE L'OHADA : MAITRISER LA REGLEMENTATION ET LA PRATIQUE

Organisateurs :

AEDJ (Association pour l'Efficacité du Droit et de la Justice dans l'espace de l'OHADA)
Cabinet Fidèle KYOMBA

Thématique : Droit des sociétés commerciales

Le 16 au 19 juillet 2013 à LUBUMBASHI (Complexe IMANI)

Formation validée par la CNO et sanctionnée par une attestation de participation

I. OBJECTIFS

Maîtriser le nouveau régime juridique des sociétés suite à l'entrée en vigueur du droit de l'OHADA en République Démocratique du Congo. Identifier les points qui appellent une vigilance dans la rédaction des statuts. **Maîtriser les innovations impactant les droits et obligations des dirigeants de sociétés commerciales et leurs rapports avec les actionnaires.**

Connaître et comprendre les différentes formes sociales : SA, SA unipersonnel, SARL, SARL unipersonnelle, SNC, SCS. Maîtriser les règles encadrant les assemblées, les conseils, le capital social, le statut des dirigeants, les droits des associés et des actionnaires.

triser les règles encadrant les assemblées, les conseils, le capital social, le statut des dirigeants, les droits des associés et des actionnaires.

Mesurer l'impact des **innovations introduites par le droit de l'OHADA** sur les missions et les responsabilités des acteurs économiques. Comprendre les enjeux, les avantages et les contraintes propres à chaque forme sociale.

II. PROFIL

Responsables et Directeurs juridiques - Juristes d'entreprise - Chefs d'entreprises - Conseils - Financiers et comptables - Experts comptables - Avocats et leurs col-

laborateurs — Acteurs économiques et toutes personnes intéressées.

III. PROGRAMME

1. Se repérer parmi les différents types de sociétés admis par le droit de l'OHADA

- sociétés de capitaux / de personnes
- sociétés à responsabilité limitée

Cas pratique : choisir la structure la plus adaptée à chaque situation présentée

2. Identifier les techniques et le régime juridiques de création des sociétés

- formalités de constitution: statuts, RCCM, nomination des dirigeants, régime juridique particulier des sociétés en formation.
- la mise en harmonie des statuts des sociétés et des GIE constitués antérieurement
- les règles spéciales de constitution des sociétés à statut particulier (sociétés minières et établissements de crédit et bancaires, sociétés d'économie mixte)
- les nullités en matière de constitution de sociétés (causes et régime)

Cas pratique : identifier une société selon ses particularités

3. Comprendre la composition du capital social

- patrimoine social : comment se crée-t-il?
- distinguer patrimoine social et capitaux propres
- les apports : en nature, en numéraire, en industrie
- la spécificité des parts de fondateurs (contenu et régime)
- comprendre le principe de l'appel public à l'épargne
- les différentes valeurs mobilières : parts, actions, obligations ordinaires et complexes

4. Acquérir les points essentiels du statut des dirigeants

- statut des dirigeants sociaux : nomination et révocation
- la rémunération des dirigeants sociaux
- responsabilités civiles et pénales
- mandataires sociaux ou salariés
- problème du cumul mandat social/contrat de travail
- quels pouvoirs : la répartition dirigeants/assemblées
- la révocation des dirigeants sociaux

Cas pratique : appliquer les règles encadrant les différents statuts des dirigeants aux situations concrètes

5. Appréhender les droits et les obligations des associés

- droits politiques, droits patrimoniaux et financiers (dans les rapports des associés entre eux et dans leurs relations avec les tiers)
- vote aux assemblées : principe et sanction des abus de majorité, de minorité
- participation aux bénéfices et aux pertes

- responsabilité face aux dettes sociales
 - droits préférentiels de souscription (dans ses différentes articulations)
- Partages d'expériences et d'expertises : les différents schémas de relation entre associés

6. Maîtriser les règles générales des assemblées

- compétences et répartition des pouvoirs
- règles relatives aux différentes délibérations : AGO, AGE
- la prise des décisions
- le régime des sanctions

7. Maîtriser le régime et les techniques juridiques des opérations sur les titres sociaux

- la cession des actions
- le nantissement des actions
- les saisies sur les droits d'associés et les valeurs mobilières (saisie conservatoires et saisie à fin d'exécution)
- les pactes d'actionnaires (clauses statutaires et pactes extrastatutaires)

8. Saisir le fonctionnement et le contrôle de la gestion sociale (contrôle interne et contrôle externe)

- commissaires aux comptes : rôle et conditions d'exercice
- le contrôle des conventions réglementées (Quels sont les outils mis à la disposition des associés pour éviter le conflit d'intérêt dans le fonctionnement de la société)
- administrateur provisoire : nomination, rôle et contrôle des missions
- le cas spécifiques du contrôle de la gestion dans les entreprises d'économie mixte
- rôle des juridictions dans le fonctionnement des sociétés en période ordinaire et en période de crise

9. Connaître les événements majeurs de la vie des sociétés

- transformations de sociétés (passer d'une forme sociale à l'autre, d'une SARL à une SA par exemple)
- regroupements de sociétés (fusions, apports partiel d'actifs et scissions)
- évolutions du capital (augmentation et diminution)
- dissolution
- liquidation

10. Maîtriser l'articulation entre les règles spéciales de droit interne non abrogées (en vertu de l'article 916 AUDSCGIE) avec le droit des sociétés commerciales de l'OHADA

- les règles spéciales de liquidation et de dissolution des établissements de crédit et d'assurance
- les règles spéciales de liquidation et de dissolution des sociétés minières
- les règles spéciales de liquidation et de dissolution des entreprises publiques et des sociétés d'économie mixte

11. Les techniques et les stratégies de gestion des différends dans les sociétés commerciales

- la prévention des litiges entre associés par les clauses statutaires
- le recours à la juridiction commerciale (compétence, procédure d'urgence et procédure ordinaire)
- le recours aux clauses attributives de compétence et à l'arbitrage (conditions générales de validité et limites)
- le recours à la médiation

IV. POINTS FORTS DE LA FORMATION

Un panorama complet des règles encadrant les sociétés commerciales et de l'expérience issue de la pratique dans les autres Etats membres de l'OHADA.

Pluridisciplinarité et riche expérience des intervenants. Accent mis sur le droit transitoire.

V. INTERVENANTS

Pr Alain KENMOGNE SIMO, Dr Joseph YAV KATSHUNG et Me Catherine KONE

NB : LA FORMATION INTEGRE EGALEMENT LES ELEMENTS DE LA REFORME EN COURS PORTANT SUR L'ACTE UNIFORME OHADA RELATIF AU DROIT DES SOCIETES COMMERCIALES.